

3274



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

# AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET  
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN  
DE STOCKAGE DU VILLAGE DE BELEL DJIGA**

Décembre 2005



**MS et Associés**

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP : 24186 - Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : [masow@sentoo.sn](mailto:masow@sentoo.sn) / [msadakar@sentoo.sn](mailto:msadakar@sentoo.sn)

## SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES .....	3
I INTRODUCTION .....	4
II METHODOLOGIE.....	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet .....	6
3.1.1 L'information .....	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP .....	6
3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire.....	8
3 - 7. La passation des marchés.....	9
3 - 7 - 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	9
3 - 7 - 2. Le contrat de travaux .....	9
3 - 7 - 3. Marchés des fournitures ou de biens.....	10
3 - 8. Le Suivi / Supervision.....	10
3 - 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables .....	11
3 - 10. La gestion environnementale .....	12
IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE .....	14
ANNEXES .....	17
o CODE DE CONDUITE .....	18

## ABREVIATIONS ET SIGLES

**AFDS** : Agence du Fonds de Développement Social

**ARFS** : Agence Régionale du Fonds Social

**CGMP** : Comité de Gestion du Micro-projet

**CTMO** : Comité Technique de Mise en Œuvre

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**ICP** : Infirmier Chef de Poste

**MP** : Micro-projet

**OADC** : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

**OCB** : Organisation Communautaire de Base

**SDA** : Service Déconcentré de l'Administration

## I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro - projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixés et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

## I METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour soubassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

### III. Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

#### 3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet

##### 3.1.1 L'information

La population a connu l'AFDS par le biais d'une étude menée par des enquêteurs au sein de la communauté villageoise.

Avant le micro - projet, des structures étaient en place et avaient l'habitude de tenir des rencontres d'information. Avec l'avènement du micro - projet, le dispositif en place, a été renforcé sur le plan organisationnel. Des organes avec des responsabilités clairement définies, ont été installés. Des relais communautaires ont été nommés pour la démultiplication de l'information. Un système de formalisation de l'information a été dressé pour avoir des traces (procès verbaux, convocation...).

##### 3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

La première étape de la préparation et la formulation des demandes de micro - projet (DMP) a été l'évaluation participative des besoins (EPB) qui est un processus participatif de collecte d'information. Les données collectées provenaient diverses sources ( assemblée villageoise, Focus groupes...), ce qui a permis de mieux situer les différentes préoccupations. Des besoins ont été identifiés et priorisés, et ceux jugés plus urgents par la communauté villageoise se suivent de cette manière :

- Construction et équipement de magasin de stockage
- Construction et équipement d'une Case de santé
- Construction et équipement d'un parc de vaccination

Toutes les composantes de la communauté (femmes, jeunes, groupes vulnérables...) ont eu à participer aux travaux.

La construction et l'équipement d'un magasin de stockage fut retenue comme micro - projet à financer par l'AFDS en partenariat avec la communauté. Son coût total est de **13 159 165 FCFA** réparti ainsi :

**Financement AFDS : 12 213 647 FCFA**

**Participation bénéficiaire : 945 518 FCFA**

La participation de la communauté a été déterminée en nature. Elle consiste à mobiliser le sable, l'eau et le gravier destiné aux travaux de construction.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête par la Direction Générale de l'AFDS a duré 45 jours. Et celui entre l'approbation et la 1<sup>ère</sup> tranche de financement a duré 2 mois. Les populations n'ont noté aucune difficulté durant ces périodes. D'ailleurs elles ont globalement apprécié de manière positive cette étape.

### **3.2 La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements**

La durée de réalisation de l'infrastructure comme l'a stipulé le contrat, était de 45 jours. Mais les travaux ont duré 180 jours, du fait d'avoir eu à bénéficier de services de deux entreprises. Néanmoins les réalisations ont été conformes au plan qui a été initialement proposé. Les populations ont eu une appréciation négative sur la mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements.

### **3.3 La durabilité, l'entretien et la maintenance des équipements**

Des dispositions seront prises par la communauté pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements réalisés. Un organe qui en aura la charge, sera mis sur pied. Un système de démultiplication des informations est déjà en place par les relais communautaires.

Les populations espèrent ne pas épuiser toute la totalité du financement acquis au niveau de l'AFDS. Ils comptent réinvestir cet argent dans le renforcement, l'entretien et la maintenance des équipements.

### **3.4 L'atteinte des objectifs du micro – projet**

Les principaux objectifs visés par le micro – projet étaient les suivants :

- d'améliorer relativement les conditions de conservation et de sécurisation des produits agricoles à travers la construction d'un magasin de stockage équipé.
- D'améliorer les pratiques des populations en matière de conservation des produits agricoles et de gestion de stock.
- D'améliorer les connaissances des populations pour une maîtrise des risques liés à la manipulation des produits phytosanitaires et à certaines maladies (IST, Sida) à travers les IEC.

La communauté pense que ces objectifs sont plus ou moins atteints même si les activités du magasin de stockage n'ont pas encore démarré. Les populations ont déjà une infrastructure fonctionnelle, et des membres du CGMP ainsi que le gérant ont une formation sur la gestion des magasins de stockage. La principale impression sur les effets du micro – projet, est l'amélioration des conditions d'existence. Le tableau suivant nous donne des indications sur le niveau d'atteinte des objectifs :

Liste des indicateurs définis dans la DMP	Appréciation du niveau d'atteinte		
	Bien	Moyen	Faible
01 magasin équipé et fonctionnel	X		
Gérant et gardien, recrutés	X		

### 3.5 Appréciation des organes du micro – projet

La communauté a donné un satisfecit total du travail abattu par les différents organes de gestions du micro – projet, à savoir le CGMP, le CTMO et le CASF. Elle a loué l'esprit volontariste de ses membres, leur loyauté et leur sens élevé du devoir.

### 3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

Le compte bancaire du CGMP de Belel Djiga est ouvert le 13 août 2004 au CMS de Kaffrine.

Les signataires de ce compte sont Abdoulaye Bâ président, Daouda Bâ trésorier et Moussa Anne Secrétaire.

Pour effectuer des opérations de retrait d'argent, il faut obligatoirement la signature de deux de ces trois personnes, plus le visa de l'animateur de zone dans une Non - objection pour retrait de fonds délivrée par l'OADC.

Aucun problème n'a été dans les procédures de retrait, qui selon la population est synonyme de rigueur et de transparence.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse. Chaque mouvement d'argent au niveau de la banque ou de la caisse, est enregistré par le Secrétaire du CGMP. Tous ces outils sont gardés dans la malle chez le Président du CGMP. La communauté a une appréciation positive de ces méthodes de gestion bonne car elles assurent une transparence et une rigueur dans la gestion.

Le financement de l'AFDS a été versé en deux tranches, comme l'indique le tableau suivant :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 <sup>ere</sup> Allocation/ certifiée	11 janvier 2005	6 469 918
2 <sup>eme</sup> Allocation/ certifiée	27 septembre 2005	4 287 210
Total décaissé		10 757 128

Les populations apprécient de manière positive l'organisation financière et la tenue du compte bancaire.

### **3 – 7. La passation des marchés**

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures
- marché des équipements

#### **3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre**

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'une cotation. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé à Monsieur Saliou DEME et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

La collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée assez très bonne. Le maître d'œuvre a même participé au renforcement des capacités du CTMO.

#### **3 – 7 – 2. Le contrat de travaux**

Le choix de l'entreprise qui doit assurer les travaux s'est fait par appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, l'Entreprise Mbella s'est vue attribuée le marché. Le contrat fut ensuite résilié, du fait de l'abandon du chantier par l'entrepreneur, et les travaux furent confiés à Ndoyéne Entreprise.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO. La réception est faite par la communauté, l'OADC et l'ARFS.

La main d'œuvre locale a été utilisée pour la réalisation de l'infrastructure et elle a été recrutée par l'entrepreneur.

Aucun problème n'a été signalé au cours de l'exécution, les populations ont cependant fortement déploré la lenteur des travaux.

### **3 – 7 – 3. Marchés des fournitures ou de biens**

Pour le marché des fournitures, la communauté a procédé par un système de cotation. Des dossiers ont été confectionnés et lancés à des fournisseurs qui ont soumissionné. Un seul fournisseur a été désigné pour chaque lot choisi. Ces marchés ont été approuvés par le CGMP, l'appui de l'OADC et de l'ARFS. Le CGMP et l'OADC ont procédé à la vérification des biens fournis. Le CGMP a informé la communauté des choix opérés. Ces derniers ont apprécié de manière positive la qualité du matériel fourni. Les populations considèrent que la passation comme moyen efficace, judicieux, dans le choix de prestataires.

### **3 – 8. Le Suivi / Supervision**

Au niveau de la communauté, le CTMO avait pour mandat le suivi et la supervision du micro – projet. Il disposait toutefois d'un minimum de prérequis en sus d'une formation dispensée par le maître d'œuvre, qui était choisi pour l'appuyer dans cette mission. La fréquence des visites de suivi était journalière pour le CTMO, tandis que le maître d'oeuvre passait d'abord toutes les semaines, ensuite tous les quinze jours et enfin tous les mois. Le suivi et la supervision furent globalement bien appréciés par la communauté.

### 3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables

Quatre (4) modules de formation ont été animés soit par des relais, 2 par des consultants. Parmi ces modules, quatre (4) étaient destinés au CGMP et les deux aux relais communautaires. Les détails des différentes formations sont les suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	Octobre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	5	X			01	
Passation des marchés	Octobre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	5	x			02	
Plan. Part.	Avril 2005	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			01	
Gest. Fin.	Décembre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			01	
Suivi Evaluation Participatif	Juin 2005	Consultant ARFS	Kafrine	2	X			01	
Gestion des magasins céréaliers	Septembre 2005	Consultant	Dianke Souf	3	x			01	
VIH/SIDA	3/10/05	District sanitaire de Kafrine	Kafrine	2	x			01	

La conduite de ces formations a été appréciée par la communauté cependant les courtes durées et le manque de documentation ont été déplorés.

Deux relais communautaires ont reçu une formation sur les IST / SIDA. Une seule séance de démultiplication a été effectuée car les populations sont difficiles à mobiliser durant cette période d'hivernage. Dès que les conditions seront réunies, des séances de causeries seront organisées avec toutes les composantes de la communauté.

Les actions de formations ont eu des effets positifs sur les conditions de vie de la communauté. Elles ont contribué à l'éveil des populations, et ont favorisé l'instauration d'un climat de changement de comportements. Néanmoins des recommandations ont été faites à

ce niveau à savoir : l'augmentation des durées des sessions de formation et la dotation en documents pour les bénéficiaires.

### 3 – 10. La gestion environnementale

La dimension environnementale est largement prise en compte dans le cadre de ce MP, une seule réalisation a été faite, à savoir: le reboisement avec la plantation d'arbres autour de l'infrastructure. La communauté souhaite voir d'autres réalisations comme la construction de latrines. Un comité de salubrité pour l'entretien du magasin sera aussi mis en place. La communauté apprécie très bien la gestion environnementale, car cela devra contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

### 3 – 11. L'organisation interne et les effets spéciaux

Le Comité de Gestion du Micro – Projet (CGMP) est bien mis en place et toutes les composantes de la communauté y sont représentées. 33% des membres sont des femmes, les jeunes représentent 66% et les autres composantes 33%. Le tableau suivant nous donne une idée sur l'attribution des rôles.

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président		X	
Vice présidente	X	X	
Trésorier			X
Trésorière Adjoint	X	X	
Secrétaire générale		X	
Secrétaire général Adjointe			X

Pour le CTMO, les femmes et les groupes vulnérables représentent les 100 % de l'organe. Ces membres ont été choisis de manière consensuelle, et ils tiennent régulièrement des réunions. Les membres connaissaient bien l'état physique et financier du micro – projet. Le Comité d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CASF) était également en place. La majeure partie de la communauté est impliquée dans le projet, cela est aussi valable pour les femmes.

La communauté s'est bien acquittée de contribution telle que détaillée dans l'accord de financement en mobilisant le sable, l'eau et le gravier destinés aux travaux de construction. Un comité de sage était choisi, pour veiller à la cohésion interne. Il avait pour mission de gérer les conflits.

La communauté n'a pas encore réfléchi par rapport aux taxes d'utilisation de la case de santé.

### **3 – 12. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des Groupes vulnérables**

D'après les taux notés au niveau des organes, on peut dire que le niveau de participation des jeunes des femmes et des groupes vulnérables, est très élevé. Durant tout le processus d'exécution du micro – projet, ils ont joué les premiers rôles. Ils sont restés incontournables dans toutes les entreprises.

Le Micro – Projet ne développe pas pour l'instant une stratégie en faveur des groupes vulnérables mais une réflexion va être mener en ce sens d'ici le démarrage des activités du magasin de stockage.

#### IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE		RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN FAIBLE	
Information	Existence d'organes fonctionnels - Utilisation de documents - cohésion sociale - un bon appui de l'OADC 2		X		
Préparation et formulation DMP	Implication de toutes les composantes de la communauté dans le processus - Participation effective de la communauté à la mise en oeuvre - Infrastructure réalisée - Formation des membres CTMO	Délai trop long entre la DMP et le virement de la 1 <sup>ère</sup> tranche de financement. - lenteur des travaux du chantier	X		Respect engagements prestataires
Mise en oeuvre et achèvement infrastructures et équipements					
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	- Mise en place de comité de Gestion du magasin - Mise en place de comité de salubrité - Utilisation du reliquat dans des activités de pérennisation		X		
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	- magasin équipé et fonctionnel - Gérant recruté et formé			X	
Organisation interne et effets sociaux	Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CASF) Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes		X		



OCB et des GV's	modules des formations Réalisations de membres du Comité de gestion et du gérant	- absences de latrines	X	formation. Renforcer modules	les actions
Gestion environnementale	- Plantation de 100 prosopis				
Activités portant sur le VIH/SIDA	-02 relais formés - mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur le VIH/SIDA, destinée à toutes les composantes	Absence de boîte à image	X		
Niveau de participation des jeunes et des femmes	- Forte présence au niveau des organes de décision Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle	Niveau d'instruction très faible	X		

N° de marché : KLKA – IE 0015 – 04

Intitulé : Construction et équipement d'un magasin de stockage

Bénéficiaire du marché : GIE Mélotane de Bélél Djiga

Lieu d'exécution : Bélél Djiga

### PROCES -VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, le 27 octobre 2005 une commission composée de :

Amath Sy Coordonnateur M.SA  
Lamine Diop Responsable Infrastructures N.SA  
Abdoulaye Bâ Président CGMP  
Jenbuere Kä CTMO  
Moussa Hanne Secrétaire CGMP  
Salou AEME Maître d'œuvre  
Demba N'Doye Doyenne Entreprise

S'est rendue à Bélél Djiga pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

### Observations

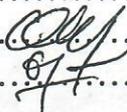
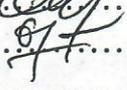
la réception a été faite avec les observations  
suivantes :

- Mise en place grillage moustiquaire
- Rehabilitation toiture (Mise en place chevrons pour renforcement de la structure de la charpente)
- Bouchage des trous du Bac Alu

Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

- Mise en place rampe d'accès
- Mise en place clôture palle magasin
- Mise en place clôture portail
- Mise en place de la plaque usignée
- Mise en place Panneau de direction

### Signatures :

Amath Sy Coordonnateur MS   
Lamine Diop Responsable Infrastructure MS   
Abdoulaye Ba Président C.G.N.P.   
BENIGNE Kô ETMO   
Noussa Honne Secrétaire C.G.N.P.   
Salou DENE Maître d'œuvre   
Demba Nboye Nboienne Entreprise 



## ○ CODE DE CONDUITE

### CODE DE CONDUITE DU MAGASIN DE STOCKAGE

Pour assurer la fonctionnalité du magasin, le code de conduite censuel est élaboré pour tous les usagers du magasin.

Les points clés de ce code de conduite sont :

- 1) Le recrutement du volontariat d'un magasinier et d'un gardien pour assurer le fonctionnement du magasin et la sécurité. Néanmoins, ils seront récompensés une fois à la fin de l'année.
- 2) Une redevance mensuelle de 1 500 F sera versée par tonne de céréales stockées pour la prise en charge du personnel, de l'entretien et de la gestion,
- 3) Les quantités à stocker par an seront de 200 T grâce aux rotations de stock avec une moyenne d'une rotation de deux mois / recettes novembre – décembre stockage août.
- 4) Un stock de prévoyance de 50 Kg par ménage sera exigé à la récolte. Ce stock sera redistribué aux populations nécessiteuses de Arafat ou vendu à d'autres villages durant les mois les plus difficiles de la période de soudure. Le prix de vente sera fixé à 100 F CFA / kg ;
- 5) 10 % provenant des recettes seront consacrés aux frais de maintenance et d'entretien du magasin ;
- 6) 40 % des recettes seront consacrés à l'achat de pesticides et de sacs de stockage ;
- 7) 30 % serviront à récompenser annuellement le magasinier, le gardien et 10 % pour l'alimenter le compte de l'OCB ;
- 8) 5 % serviront à l'achat de fournitures de bureau, de matériels administratifs, financiers et divers ( transport, photocopie etc.)

9) 5 % jetons de présence

10) Le comité de gestion assurera le contrôle et le suivi. Ainsi, il va veiller à l'utilisation rationnelle des installations pour leur assurer une durabilité.

11) Une gestion transparente des stocks et des fonds collectés ( avec un cahier recette/dépenses et des fiches de stock) sera en rigueur ;

12) Des Assemblées Générales d'auto évaluation se tiendront tous les trimestres et l'AG une fois par an.

13) Des rapports de suivi de mise en œuvre seront déposés tous les deux mois.

14) En dehors de la période de soudure et de la période des récoltes, une périodicité d'un mois sera fixée pour les déstockages en faveur des ménages qui le désirent.

15) Les heures de travail sont fixées comme suit :

o Magasinier : 08 H – 13 – H / 15 H – 19 H

Gardien: 19 H – 08 H



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence auto - évaluation

Date : 29-10-2005

Lieu : Beled Ayga

Evaluateur :

Nature du MP : Construction et Equipement de Magasin de Stockage.

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	Amadou BOA	CASF	RS
2	Baouda BOA	Trésorier	*
3	Moussa Anne	Secrétaire	wo
4	Abdoulaye BOA	Président	J
5	Code BOA	Adjointe Trésorier	*
6	Benquere RA	CTMO	ra
7	Siffre Gueye	CASF	o
8	Amadou BOA	CASF	H
9	Aleynaba RA	Vice Pdte	Wade
10	Nathé Wade	CTMO	Wade
11	Yaya BOA	CASF	ai
12	Bathie BOA		Am
13	Amirata RA		Am
14	Amirata Beme	Adjoint Secrétaire	Am
15	Ibou BOA		Ben
16	Aïssou RA		de
17	Pogge RA		de
18	Aliori RA		de
19	El Hadji BOA		de
20	Samba BOA		de

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

=====

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

---



Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE  
POUR LA CLOTURE DU MP DE *Belel Nyiga*.....

REGION DE ..Kaolack..... DEPARTEMENT DE ..Kaffrine.....

COMMUNAUTE RURALE DE ...Nioum... Ngainth..

VILLAGE DE .....Coetel... Ajiga.....

TITRE DU MICRO PROJET : ..Construction... et Equipement de Magasin de stockage

NOM DU DEMANDEUR : ...GIF. Melotane.....

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : ..CMS Kaffrine N° 6372.....

NOM DU PRESIDENT : ..Abdoulaye... MF..... TELEPHONE : ..Neant.....

BENEFICIAIRES :  
- Hommes : 207  
- Femmes : 147  
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : ..Construction... et Equipement de Magasin de stockage

SECTEUR DU MICRO PROJET : .....

DUREE DU MICRO PROJET : .....10 mois.....

DATE DE DEMARRAGE MP : .....Mars 2005.....

DATE D'ACHEVEMENT MP : .....27 Octobre 2005.....

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	12 228 647	92,8%
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	945 518	7,2%
COUT TOTAL	13 174 165	100%
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 27 Decembre 2005 N° ENREGISTREMENT MP : ..KKKA-IE/MS-04

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement : KK KA - IE 015 - 04

Nature du Micro - Projet : Construction et Equipement de Magasin de Stockage

Nom de l'OCB : GIE Delotane

Village de : Belal Ajiga

Communauté rurale de : Nioum Ngainth

Département de : Kourou

Région de : Kaolack

Non du président : Abdoulaye BA

Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

Ce jour 27 décembre 2015 à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture du Micro - Projet de Construction et Equipement de Magasin de Stockage s'est réunie à

Belal Ajiga

Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : ..... 12.228.647 .....

Montant décaissé : ..... 10.757.128 .....

Reste à virer : ..... 1.471.519 .....

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : ..... Pas déterminé .....

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
Plaque solaire	A déterminer	Janvier 2008	CGMP.	

Déclare le Micro – Projet de .....  
du village de ..... définitivement clôturé.

	<u>Points de contrôle</u>	<u>Observations</u>
<b>1</b>	<b>L'infrastructure est réceptionnée</b>	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	Oui le 27
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	Toiture défectueuse semors de facheuses
<b>2</b>	<b>Les indicateurs de performance sont atteints</b>	
2.1	Indicateur 1 <i>Maganin construite et équipée</i>	Oui
2.2	Indicateur 2 <i>Cirant et gardien recrutés</i>	Gerant recruté
2.3	Indicateur 3	
2.n	Indicateur n	
<b>3</b>	<b>Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées</b>	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	5 personnes ont été formées à Mbirum N Garth
3.2	Passation des marchés	"
3.3	Planification participative du micro projet	3 personnes ont été formées à Mbirum N Garth
3.4	Gestion financière des micro projets	"
3.5	Formation technique spécifique 1 <i>Gestion Maganin terrain</i>	4 personnes ont été formées à Mbirum N Garth
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3	
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	2 relais ont été à Kaffrine
<b>4</b>	<b>Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre</b>	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	2 visites ont été effectuées
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	pas encore utilisé
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	plus ou moins
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	pas encore de comité de entretien
<b>5</b>	<b>Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels</b>	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	Oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	Non
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	Non
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	Non
<b>6</b>	<b>La situation financière</b>	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	Oui

6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	pas encore
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	le solde du compte <del>à</del> la retenue de garantie
<b>7</b>	<b>L'auto évaluation</b>	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	Oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	Oui
7.1.3	La passation des marchés	Oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	Oui
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	Oui
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	benefit total de la Communauté
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	Oui
7.1.8	La gestion environnementale ;	plantation de prosopis
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	Oui
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	6 modules ont été dispensés
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	Oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	Oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	Oui
<b>8</b>	<b>L'inventaire physique</b>	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	Oui

Le coordonnateur de l'ARES

Le président du CGMP



ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP



Le trésorier du CGMP

A handwritten signature in blue ink, consisting of a star-like shape with several intersecting lines.

Le Chef de village

A handwritten signature in blue ink, consisting of two small, simple loops.

L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale